

LE PRÉCURSEUR,



JOURNAL CONSTITUTIONNEL DE LYON ET DU MIDI.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Ce Journal paraît tous les jours excepté le lundi. — Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 31 fr. pour six mois, et 61 fr. pour l'année. — Affranchissement pour l'étranger, 2 fr. par trimestre. — On s'abonne à Lyon, rue St-Dominique, passage Coudere, au deuxième étage; à Paris, chez M. SAUTELRY, libraire, place de la Bourse, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

LYON, 23 janvier 1828.

Lettre d'un paysan, électeur, de Retord en Valromay, à M. le baron Julien de Villeneuve, candidat à la députation :

Retord, 16 janvier 1828.

Monsieur,

Excusez, si je ne réponds pas plus tôt à la lettre que vous avez adressée au *Précurseur*, et que je lis dans cette feuille du 22 décembre dernier. Nous sommes cinq à Retord abonnés ensemble à ce journal, qui nous plaît parce qu'il est ami de la liberté pour nous paysans tout comme pour vous autres grands Messieurs, et qu'il prêche juste au renouveau de notre curé qui reçoit votre *Gazette universelle*, et qui ne parle que soumission aux prêtres, à M. le maire, jadis notre seigneur, et à son garde-champêtre, sans jamais prononcer les mots d'évangile, de loi ou de constitution. Nous avons un picotin qui va une fois par semaine à Nantua; mais au tems des neiges, comme à présent, nos chemins sont barrés; nous en avons deux pieds il y a quatre jours, quelquefois nous en avons jusqu'à 10 et 12: voilà pourquoi je suis en retard avec vous, et que je viens vous répondre après tous les autres électeurs insultés comme moi dans votre lettre. Ils vous auront sans doute bien dit votre fait, car j'en fais quelques-uns qui manient la plume aussi bien que je manie la charrue; mais c'est égal, je ne puis pas retenir ce que j'ai sur le cœur. Tout paysan que je suis de père en fils depuis plus longtemps que vous n'êtes Monsieur, j'ai de l'honneur; et si je ne laisse pas des châteaux à mes enfans, je veux leur laisser cet honneur sans tache, comme je l'ai reçu; entendez-vous, M. le baron?

Vous dites que vous avez été éloigné de la députation par ceux-là même qui ont tout trahi publiquement, salué à son retour le colosse du despotisme, etc. Je ne vous ai pas donné ma voix, c'est vrai; mais si c'est là ce que vous appelez avoir tout trahi, je n'y comprends plus rien, car je ne vous avais rien promis, malgré vos sollicitations et celles de M. le sous-préfet. Par ceux-là même qui ont salué à son retour le colosse du despotisme... Quoi que je n'aie pas beaucoup d'esprit, je vois bien ce que vous voulez dire; mais c'est plus mal aisé de voir ce que le colosse du despotisme avait de commun avec les élections. Pour moi, ce que je ressentais il y a douze ans, je le ressens encore aujourd'hui: l'amour de la liberté et de l'égalité légales, comme dit souvent notre *Précurseur*; c'est le même sentiment qui échauffait le cœur de mon père il y a 58 ans, et qui lui fit tant de bon sang: j'étais bien petit alors, mais j'apprenais à dire *liberté*! et depuis ce glorieux tems, je ne l'ai plus trahi sous le colosse que sous les Petits-Poucets du despotisme.

Je lis encore dans votre lettre que vous n'étiez pas le candidat du ministère. Cependant, je me suis laissé dire que la veille des élections, étant à dîner chez M. le sous-préfet avec une trentaine d'électeurs, vous fûtes présenté par lui comme candidat ministériel; que le soir, vous trouvant encore à une réunion d'électeurs chez M. le président du tribunal, vous n'eûtes pas l'air fâché de vous voir désigné comme tel. Il est vrai que pendant ce tems vous aviez des amis (c'est ainsi que vous les appelez) qui couraient les cabarets, les cafés, les rues, et vous représentaient comme opposé aux ministres et aux jésuites, et même comme libéral. L'un d'eux, encore plus effronté, s'en allait disant que vous étiez de la bande noire.

Mais si vous n'étiez pas ministériel, pourquoi donniez-vous quelques jours plus tard votre voix au digne champion du ministère trépassé, à M. Dudon? Vous n'avez ni sollicité, ni même désiré la candidature à la représentation nationale: vous êtes cependant bien en colère contre ceux qui vous en

ont éloigné; contre vos débiteurs, que vous soupçonnez d'avoir obéi à leurs consciences; contre certains fonctionnaires publics qui ont tout trahi; contre tout le monde, enfin. J'espère, M. le baron, que vous écrirez encore une petite lettre pour expliquer tout cela comme il faut. Je l'attends et je la désire dans l'intérêt de votre réputation.

Encore un mot, M. le baron: *Ennemi, dites-vous, des doctrines opposées aux franchises de l'église gallicane, soumis à la religion de l'état et la professant, tolérant pour tous les cultes, j'ai constamment blâmé et repoussé tout acte contraire à ces principes.* C'est bien parler, ça; pourvu que vous nous expliquiez à nous autres montagnards ce que vous entendez par *religion de l'état*. C'est très-bien parler; et il n'y aurait rien à redire, si l'on disait que vous n'avez, en votre qualité de maire, cédé le collège et l'ancien cloître des capucins à Monseigneur, que dans la vue de favoriser les jésuites et de leur plaire; que pour y parvenir, vous avez fait entrer dans le conseil municipal des hommes étrangers à la ville de Belley par leurs intérêts et par leurs affections; que vous avez refusé, il n'y a pas long-tems, un certificat de bonne vie et mœurs à l'un des jeunes gens de votre ville, parce qu'il ne fréquentait pas les églises.

Voilà ce qu'on dit. Pour moi, je n'en sais pas davantage; mais je pense, soit dit sans vouloir vous donner un conseil, qu'il y en a bien assez pour vous encourager à mettre la main à la plume et à porter votre cause pardevant l'opinion publique, où les grands comme les petits comparaissent et reçoivent prompt et bonne justice. Si vous n'avez commis que des inconséquences; si vous n'êtes coupable que de petites mauvaises intrigues, le public vous pardonnera, à condition que vous donnerez des soupers cet hiver, que vous ferez danser les jeunes demoiselles qui aiment la danse, malgré leurs confesseurs, et que vous défendrez surtout à vos amis de vous pousser une autre fois à la candidature.

C'est dans ces sentimens, M. le baron, que j'ai bien l'honneur de vous saluer,

DIAN DELAVALAZ, électeur.

On nous écrit de Paris :

Une réunion nombreuse de pairs a eu lieu chez l'un des membres les plus influens de la chambre haute: dans cette réunion se sont trouvés plusieurs pairs, anciens ministériels; mais qui depuis l'ordonnance sont passés dans les rangs de l'opposition. On y aurait discuté, dit-on, l'admission des membres nommés par l'ordonnance du 5 novembre. L'avis dominant aurait été que l'admission dans la chambre ne pouvait avoir lieu qu'après la formation des majorats de la part de chacun des pairs nommés. Si cette opinion passait dans la chambre, comme le rendrait probable l'accroissement des forces de l'opposition; il est certain que le plus grand nombre des nouveaux pairs ne pourrait voter pendant la prochaine session.

M. de Pina, maire de Grenoble, et nommé membre de la chambre des députés par le collège départemental de l'Isère, vient de passer à Lyon en se rendant à Paris.

— Les lettres de Toulon confirment l'arrivée dans ce port du général Guilleminot, ex-ambassadeur à Constantinople. Nous avons déjà annoncé ce fait d'après notre correspondance de Marseille. Les deux jeunes peintres qui se rendent dans le Levant pour visiter le théâtre de la bataille de Navarin, et lever le plan de cette bataille, MM. Garneray et Decamp se sont embarqués à Toulon.

— Un journal de Paris, copié par la *Gazette universelle* de Lyon, contient l'annonce d'un fait que nous croyons devoir démentir, parce que nous avons la

certitude de sa fausseté, et qu'il est dans le cas d'exciter de vives inquiétudes sur l'une des plus riches branches de l'industrie nationale. Ce fait est celui des prétendues faillites de onze maisons de Mulhausen, emportant entr'elles un capital de vingt-sept millions. Dans l'espace de plusieurs mois, trois suspensions de paiement seulement ont eu lieu dans le département du Haut-Rhin, deux à Mulhausen; et une à Sernay; de la part de maisons d'un ordre très-secondaire. Mais tout le haut commerce est parfaitement au-dessus de la crise actuelle; soit par ses propres ressources, soit par l'appui qu'il trouverait dans tout le commerce de France.

— On mande de Bordeaux, le 19 janvier :

M. le baron d'Haussez, préfet de la Gironde, est parti avant-hier au soir pour se rendre à Paris. M. de Labrousse, conseiller de préfecture, est chargé de l'intérim pendant son absence.

— La société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon, met au concours, pour l'année 1828, la question suivante :

« Rechercher les mesures employées successivement en France pour extirper la mendicité et réprimer le vagabondage.

« Déterminer les causes qui ont empêché d'atteindre ce but, et proposer les moyens d'y parvenir. »

(Les mémoires seront adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel de la société, et devront lui être parvenus le 15 novembre 1828; au plus tard. A chaque mémoire sera jointe une lettre close, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, avec l'épigraphie placée en tête de l'ouvrage.)

Pendant qu'on discute à Mâcon cette question importante, on la résout par des faits à Bordeaux. C'est un genre de démonstration qui est encore plus efficace.

La société pour l'extinction de la mendicité dans la ville de Bordeaux, s'est réunie le 12 de ce mois, en assemblée générale, pour le rapport de sa commission administrative. Les résultats obtenus passent toutes les espérances; les mendiants étrangers et valides ont disparu; les autres, divisés en deux classes, sont secourus à domicile ou reçus au dépôt; leur sort s'est sensiblement amélioré; une nourriture abondante et saine; des vêtemens commodes et même les jouissances qui ne sont pas incompatibles avec une économie bien entendue; ont apporté les plus heureux changemens dans la constitution physique de ces infortunés; dont le moral est en même tems ramené, par les secours de la religion; vers des sentimens qui leur étaient inconnus, ou dont ils avaient perdu l'habitude par l'effet presque inévitable de la misère et de la dégradation.

Tout se prépare à Marseille pour imiter cet exemple.

— On nous écrit de Dole: Notre école des sciences appliquées aux arts et métiers, a le plus grand succès. Cette classe compte plus de 120 élèves; nos professeurs sont très-zélés et très-instruits; il y a trois cours par jour. On y enseigne la mécanique, la géométrie, la physique, l'arithmétique, le dessin, l'art statuaire, l'anatomie appliquée à la sculpture, l'histoire naturelle, l'agriculture, la musique, l'écriture, la sténographie, le droit commercial, la chimie et l'architecture.

Notre digne maire, M. Dusillet, a fait, le 5 de ce mois, l'ouverture de l'école par un discours vivement applaudi, et dont l'impression est attendue avec impatience. En parlant des arts, il ne pouvait oublier la Grèce, leur berceau.

Après avoir payé un juste hommage à la sculpture grecque, à l'Apollon, la Vénus, le Jupiter de Phidias: « Mais, a-t-il dit, pourquoi rappeler le souvenir de ces dieux vaincus, chassés de leur patrie, et qui n'ont pu défendre ni leurs prêtres ni

leurs autels ! L'esclavage s'est assis sur les débris des palais et des temples, et les vierges du Céphise ont oublié leurs hymnes solennels. Le barbare Osmanli foule d'un pied stupide les débris du Parthénon et la poussière d'Épaminondas ; mais le canon de Navarin a ressuscité tous les dieux de la Grèce. Oui, j'en jure ces dieux, las enfin d'être humiliés, Athènes sortira de ses ruines, Olympie reprendra ses titres, et les échos des Thermopyles rediront encore *Liberté !* »

Il est impossible de décrire l'enthousiasme avec lequel on a accueilli ce morceau.

PARIS, 21 janvier 1828.

Les ministres se sont réunis hier de trois à cinq heures au département des affaires ecclésiastiques.

— MM. les membres de la société royale des prisons se réuniront, dans les appartements de Monsieur le Dauphin, jeudi prochain 24 de ce mois, à midi et demi.

S. A. R. présidera la séance.

— Le roi a donné une nouvelle marque de sa libéralité au consistoire de l'église chrétienne de la confession d'Augsbourg, en lui envoyant un don de 800 fr., destiné à être distribué aux pauvres de cette église, à l'occasion du 21 janvier.

— On croit à Colmar que le procureur général de la cour royale de cette ville a reçu la fameuse circulaire tant attendue de M. le garde-des-sceaux, relative à la poursuite des congrégations d'hommes. Cela est peu probable ; car si le ministre avait été assez puissant pour remporter une telle victoire sur le parti prêtre, il ne manquerait pas d'en étaler les glorieux trophées.

— M. Dumas, proviseur du collège royal de Charlemagne, a versé entre les mains de M. le maire du neuvième arrondissement, au nom des élèves, des professeurs et des fonctionnaires de ce collège, une somme de mille vingt-un francs, destinée au soulagement des pauvres.

— M. Patoni, avocat à la cour royale de Paris, avait adressé à M. le comte Portalis, le lendemain de sa nomination au ministère, une lettre touchant l'administration de la justice criminelle en Corse. M. le garde-des-sceaux vient de lui en accuser réception, en lui promettant de la lire avec toute l'attention que méritait une question aussi grave. Il paraît au surplus que M. Patoni ne bornera pas là ses efforts pour obtenir l'établissement du jury en Corse. Il se propose d'adresser aux chambres un travail sur ce sujet.

— Quelques journaux de province tiennent encore aujourd'hui le même langage qu'au temps du dernier ministère : les changements prescrits par l'ordonnance royale du 4 janvier, semblent comme non avenue pour ces feuilles. Il y a deux jours que l'*Echo du Midi* contenait un pompeux éloge de MM. de Villèle et de Clermont-Tonnerre, le Journal du Nord et celui de Rouen suivent leur ancienne marche, et continuent à copier la *Gazette de M. de Villèle*. La persévérance de ces journaux prouve que dans quelques départements, les autorités n'ont pas encore pris leur parti sur le changement de ministère. (Quotidienne.)

— Rien n'était encore décidé le 18 à Londres au sujet des arrangements ministériels ; mais lord Melville était arrivé, et l'on croyait que la composition du ministère serait terminée sous deux jours.

Une nomination de pairs a paru dans la Gazette officielle. Dans le nombre on remarque M. Canning, créé vicomte Canning ; sir Ch. Stuart, créé lord Stuart ; M. Lambton, créé lord Durham ; sir H. Wellesley, créé lord Cowley.

— Nous apprenons avec plaisir qu'à une assemblée des directeurs de la voierie sous la Tamise, il vient d'être décidé, à l'unanimité, que l'on continuerait cette grande entreprise nationale. Il serait indigne de l'honneur anglais d'abandonner un semblable ouvrage, sous prétexte d'un manque de fonds, et nous sommes persuadés que tant que l'entreprise sera jugée exécutable, le gouvernement la secondera plutôt que de la voir abandonner, faute de ressources pour la conduire à fin.

— Une bande de brigands infestait depuis quelque temps les montagnes d'Espalion (Aveyron) : elle avait échappé plusieurs fois à la gendarmerie, en se réfugiant dans les anfractuosités et les précipices inaccessibles dont ces montagnes abondent. Dans la nuit de Noël, ces voleurs s'introduisirent chez le curé de Cassuéjols, pendant qu'il célébrait la messe de minuit, et lui prirent son argent, son linge et jusqu'à ses lettres de prêtrise.

Le lieutenant de gendarmerie d'Espalion, arrivé à Cassuéjols le 25 après midi, se mit sur les traces des brigands, aidé par 50 jeunes gens de Coubisson ; il fit avertir le maire d'Estaing que ces malfaiteurs se dirigeaient vers le Lot pour le traverser sur le pont de sa commune. En effet, les brigands poursuivis se présentèrent pour passer le pont, mais ils furent environnés à l'instant par les gens d'Estaing qui en gardaient les abords ; ils furent arrêtés au nombre de quatre et conduits dans les prisons d'Espalion. On trouva sur eux les objets volés

à Cassuéjols et des instrumens à l'usage des voleurs de profession.

SYSTEME D'ABRUTISSEMENT.

Nous avons souvent signalé ce système adopté par la congrégation et favorisé par l'ancien ministère, dans la vue de substituer aux croyances religieuses les superstitions les plus absurdes. Nous pensons que le gouvernement devrait regarder comme un devoir d'éclairer le peuple sur ces fraudes, si mal à propos nommées *pieuses*, qui affligent toutes les personnes animées d'un zèle véritablement religieux. Depuis quelque temps surtout, nos départements sont inondés de relations de faux miracles, et ces relations circulent avec la permission de l'autorité. Nous avons sous les yeux deux de ces écrits, dont l'un contient les détails d'un « événement arrivé à Mortagne, faubourg du Val, département de l'Orne, le 7 avril 1817, à un boulanger lorsqu'il fournait son pain. »

Ce boulanger, nommé Nicolas Charpentier, avait été instruit dans les erreurs de la révolution. Au moment où, en présence de deux voisines, il allait enfourner son pain, des juréments et des blasphèmes s'échappèrent de sa bouche. Tout-à-coup la pâte refuse d'entrer dans le four ; le boulanger, pâle comme la mort, est saisi d'un frémissement mêlé de sueur froide. On le met au lit, et il meurt au bout de deux jours. Il eut cependant le loisir et la présence d'esprit de faire son testament, dont voici le passage le plus remarquable :

« Je laisse ma femme jouissante de tous mes biens » et argent qui me restent. Ma femme, je te recommande de bien payer toutes mes dettes. Je donne six cents francs à l'église, et deux cents francs aux pauvres. Mes parents et mes amis, je vous prie de ne pas suivre mes traces, très-malheureux par la perte de mon âme, la ruine de mon corps. Priez pour le trépassé ! »

Ce miracle est gravé en tête de la relation et de la complainte obligée : on y voit Nicolas Charpentier devant son four, la bouche béante, et les deux voisines qui lèvent les yeux au ciel. Tout cela est imprimé, avec autorisation, à Orléans, chez Rabier Boulard, rue de Carnes.

Le lieu où s'est passé l'autre miracle n'est pas désigné. L'écrit est intitulé : *Copie au sujet du plus beau miracle qui ait jamais paru devant nos yeux*. On nous y annonce la découverte d'une sainte qui, depuis deux cents ans, était cachée dans un rocher. Cette sainte s'est montrée sous la forme d'un oiseau blanc, posé sur un crucifix qui brillait comme le soleil. « Vouant prendre cette petite bête, dit le narrateur, elle vole plus loin dans la roche, et se pose sur une pierre où étaient écrits ces mots : Je m'appelle Adélaïde. Depuis ce temps, les aveugles recouvrent la vue, les boiteux et les malades la marche et la santé. Le détail des miracles serait trop long. »

Voilà de quelle manière les jésuites et leurs adhérents prétendent faire fleurir la religion. C'est avec des croix miraculeuses, des pâtes réfractaires de boulanger, des oiseaux blancs, qu'ils troublent les imaginations faibles, et détruisent le sentiment religieux. Ils voudraient plonger le peuple dans la plus grossière ignorance, pour le rendre fanatique et le dominer entièrement. C'est donc en répandant l'instruction dans toutes les classes qu'on peut faire échouer ce plan infernal.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

Londres, 17 janvier.

Fonds publics : 3 p. 100 consolidés, 84 3/8. ex. div. ; consolidés p. compte, 86 ; bons des cortés (anciens), 10 3/4 ; 6 p. 100 colombiens (1824), 26 1/2 ; bons mexicains (1825), 46 3/4 ; 5 p. 100 russes, 95.

Les difficultés que présente la formation d'un nouveau ministère, ne semblent pas encore surmontées, et il est évident qu'outre les jalousies et les amours propres individuels, il y a une foule d'obstacles qui résultent de la position des partis.

Il faut que le nouveau ministère soit composé d'une partie du cabinet de lord Goderich ou de matériaux entièrement neufs. Dans le premier cas, c'est-à-dire si l'on conserve une partie du cabinet de lord Goderich ou plutôt de M. Canning, on devra garder ceux des membres du cabinet qui ont joui de quelque respect et de quelque confiance dus à leur caractère autant qu'à leurs hautes fonctions, par exemple, quelqu'un des trois secrétaires d'état. Mais une alliance entre quelques-uns de ces personnages et les vieux torys, offrira nécessairement les plus grandes difficultés. Il faudra gouverner d'après les mêmes principes que l'ancien cabinet ou en adopter de différents. Si l'on continue de suivre les mêmes principes, les vieux torys qui entreront au ministère devront avouer que leur opposition a été factieuse et personnelle. Dans le cas contraire, les hommes d'état plus libéraux qui demeureront en place devront se soumettre à l'abais-

sement d'adopter d'autres mesures que celle dont certainement ils n'ont pas vu qu'il y ait lieu de se repentir.

Nous croyons que si les vieux pouvaient sans honte faire connaître leur pensée, ils diraient : « La clameur que nous avons élevée contre MM. Canning et Huskisson, comme théoriciens et novateurs, était absurde. M. Canning n'a rien fait que nous n'eussions été bien aises de faire nous-mêmes, si nous avions eu son bon sens et son énergie. Nous avions peur de lui ; mais il est mort. Quant à M. Huskisson, ses mesures ont été mises à l'épreuve et ont été couronnées de succès. Nous serions aussi aises d'en recueillir l'honneur, aujourd'hui que leur réussite est assurée, que nous l'avons été de les décrier quand nous espérions les voir échouer. Au fait, le dernier ministère était aussi bon que nous pouvions le souhaiter, sauf que nous n'en faisons point partie. Nous irons jusqu'à prendre l'engagement de faire des économies, puisque nous sommes en position d'interpréter ce mot à notre guise, et à promettre des réformes dont nous poserons nous-mêmes les limites. »

Mais on ne doit pas compter qu'un parti politique fasse de semblables aveux. Les vieux torys, en masse, se sont déconsidérés par l'opposition la plus virulente dirigée personnellement contre les hommes avec lesquels aujourd'hui ils désirent s'allier, et spécialement contre les mesures dont ils seraient charmés d'obtenir ce qui reste d'honneur à en retirer. Il y a eu d'autres plans présentés en leur nom qu'ils n'ont peut-être pas sanctionnés. Un de leurs principaux organes a déclaré, il y a aujourd'hui un mois, qu'il y avait une condition que les vieux torys devaient stipuler, parce que l'expérience avait montré que sans cela nuls ministres, quelque capables et quelque zélés qu'ils fussent, ne pourraient conserver le pouvoir nécessaire pour servir leur roi et leur pays. Ce qu'on exige comme condition *sine quâ non* est une confiance absolue de la part du roi, et la seule preuve qu'on voulait accepter serait le renvoi de la maison de S. M. de quiconque a osé se mêler d'affaires pour lesquelles les conseillers officiels de la couronne doivent seuls répondre, au prix de leur réputation et peut-être de leur fortune et de leur vie. Le cabinet tory, par exemple, qui entrerait en fonction pendant que le lord grand-maître conserverait sa charge, mériterait d'être traité comme le fut le dernier cabinet tory.

M. Peel a certainement agi avec plus de prudence qu'aucun des autres membres du parti auquel il est nominalement attaché ; ou plutôt il est juste de dire qu'il a montré par sa conduite politique, excepté sur cette misérable question qui semble soulevée à dessein pour diviser les conseils de la couronne ainsi que la nation, qu'il serait un ministre avec lequel tout homme voulant le bien du pays pourrait s'associer. Mais s'il organise un ministère composé seulement de vieux torys, il ne peut ignorer qu'il n'aura qu'une administration faible et qu'il se préparera de nouvelles difficultés à surmonter. Avec un semblable ministère, que deviendrait l'Irlande qui se trouve heureusement aujourd'hui dans un état plus satisfaisant et plus tranquille peut-être qu'à aucune époque antérieure ? Que serait-ce auprès de l'épouvantail du passage du Pruth, dont, en l'absence d'autres causes d'alarmes, on s'est servi plusieurs fois pour tâcher de produire dans les fonds une baisse d'un huitième pour cent ? S. M. Peel a cédé à la tentation d'accepter un ministère, son désir sera probablement d'imiter lord Liverpool, en formant une sorte d'anneau qui lie deux portions de ses collègues qui, s'ils ne se haïssent pas mutuellement, représentent deux corps distincts et opposés dans le pays. Ce serait une tâche difficile remplir, lors même qu'on le mettrait en position de l'essayer.

RUSSIE.

Des bords de la Dwina, 26 décembre.

« On voit se préparer les mesures énergiques que vont prendre par terre les puissances contre la Turquie. L'accomplissement en sera probablement confié à la Russie. A quelle puissance cette mission conviendrait-elle mieux qu'à celle que sa position, son intérêt, l'attitude qu'elle a déjà prise, y rendent si propre ? La conduite antérieure de la Russie pendant le cours de ses victoires, au milieu des lauriers qui jalonnaient la route qu'elle devait suivre, est le garant de sa modération.

La Russie veut la paix comme toute autre puissance, mais il y a en outre une modération et une patience qui, à la longue, doivent gagner l'estime même de l'indifférence. Celui seul qui consent à se laisser aveugler malgré l'évidence, peut imputer à la Russie des projets d'agrandissement. Elle n'a besoin d'aucun agrandissement, mais personne n'exigera d'elle qu'elle fasse des sacrifices sans indemnité, qu'elle souffre des agressions sans les repousser d'une manière convenable ; qu'elle soutienne des luttes continuelles sans s'assurer des frontières, afin d'être à même, sinon de prévenir des hostilités engagées par la légèreté de la présomp-

tion, au moins de les rendre plus difficiles. C'est ainsi que la cour impériale russe accomplira avec calme ce que demandent la justice, l'honneur, l'humanité, la paix et la sûreté. L'histoire du gouvernement de l'empereur Nicolas est une preuve de l'importance qu'il attache à ces biens, il saura les protéger et les maintenir au dehors comme à l'intérieur. »
(Correspondant de Hambourg.)

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE.

LE VOYAGE EN GRÈCE,

Poème, par M. Pierre Lebrun (1).

La Grèce et ses sanglantes catastrophes ont inspiré beaucoup de mauvais vers comme de mauvais tableaux. Est-ce la faute de l'art ou du sujet, si tant de cœurs ont pris leurs émotions pour du talent ? Le plus grand mal de ceci, ce serait d'étouffer en quelque sorte la sympathie du public pour des infortunes si grandes et supportées avec tant d'héroïsme, si quelques hommes ne venaient de temps à autre faire retentir à nos oreilles les accents d'une véritable inspiration. A leur voix, nous sentons s'évanouir la glace a massée par un enthousiasme factice ; la douce pitié, l'admiration rentrent sans efforts dans nos âmes ; et pourtant qu'ont fait ces hommes privilégiés du ciel ? Les uns, comme M. Casimir Delavigne, se sont emparés de l'un des actes de ce drame si tragique ; ils l'ont chanté avec la chaleur et l'entraînement qui caractérisent le poète, et suspendus à leur bouche divine, nous avons tour à tour entonné l'hymne de la victoire, ou rendu un dernier hommage au guerrier qui s'est dévoué pour sa patrie. Les autres ont fait passer sous nos yeux quelques tableaux simples mais vrais ; par la magie du talent ils nous ont transportés au milieu de ce peuple qu'il suffisait de nous montrer, pour exciter le plus vif intérêt, avec sa physionomie si pittoresque, ses habitudes si variées, et son caractère qui ressort d'une manière si saillante dans la terrible épreuve qu'il subit.

Tel est le *Voyage en Grèce* de M. Lebrun. Son titre seul indique que l'auteur se met en scène lui-même, et rend compte des sensations que cette terre, ses maîtres et ses habitants réveillent dans son âme poétique. Toutefois, ne nous attendons pas à voir reproduire en rimes les descriptions que tant de voyageurs nous ont données. Non, M. Lebrun est homme à peindre d'après nature. Assez d'autres ont fait des copies sur des copies.

Au moment où M. Lebrun visite la terre des poètes et des héros, l'appel à la liberté n'avait pas encore retenti de rivage en rivage, mais déjà couvait dans les cœurs l'impatience du joug et la haine des oppresseurs. Déjà un murmure prolongé, précurseur de l'orage, parcourait les îles où le commerce avait amassé des richesses et amené une civilisation naissante. Les premiers accents qui frappent l'oreille du voyageur sur le vaisseau qui le porte et dont le nom lui-même, le *Thémistocle*, est un souvenir de liberté, sont les chants du Tyrtée de la Grèce moderne :

Levez-vous, enfans des Hellènes,
Levez-vous et pressez vos rangs.
C'est l'heure de briser vos chaînes,
Et d'en écraser vos tyrans.

Non, d'une si belle patrie,
Les destins ne peuvent mourir :
Sa gloire, vingt siècles flétrie,
Sous nos armes va reflourir.
Naitre Grecs et ramper esclaves !
Brisons de nos lourdes entraves
L'opprobre assez long-temps porté ;
Et si nous manquons la victoire,
La mort aussi donne la gloire,
Et le tombeau la liberté.

Quelle que soit l'harmonie de ces vers, c'est presque faire tort au poète que de les citer isolément ; car nous ne pouvons transporter ici la beauté qui résulte de la coupe des strophes et de la variété de leurs mesures.

Bientôt nous abordons sur les rivages du Péloponèse. A l'aspect de cette nature enchantée dont les tyrans de la Grèce n'ont pu la dépouiller, M. Lebrun s'écrie :

Qui disait que la Grèce était deshéritée ?
Montrez-lui, montrez-lui cette voûte enchantée,
Ce transparent azur, ouvert de toutes parts,
Où si profondément j'enfonce mes regards ;
Ce jour si lumineux, scintillante rosée
Qui descend sur les monts, s'élève de la mer,
Redescend, remonte dans l'air,
Et pleut encor du ciel, sans cesse inépuisée.
Montrez-lui de ces monts le suave contour,
Et de leurs horizons l'indicible harmonie ;
Montrez-lui cette mer seraine, bleue, unie,
Belle des bords charmans qu'elle baigne à son tour.

(1) 1 vol in-8°, Paris, chez Ponthieu et C° ; Lyon, à la Librairie Historique, rue des Célestins, et dans les autres magasins de nouveautés.

Ce n'est point là, où le sent, une de ces mille et une descriptions faites d'après les livres. Mais bientôt d'autres émotions succèdent dans l'âme du poète à l'admiration. Écoutez l'expression de ce pénible retour sur d'affligeantes pensées :

Songe d'un cœur trop avenglé !
D'un voile éblouissant parure mensongère !
Est-ce elle, affreux aspect, qu'à mon œil désolé
Dérobaient tant de fleurs, cachait tant de lumière ?
Est-ce la Grèce que je vois ?

Au milieu des débris, sans mouvement, sans voix,
Sans desirs, sous les fers tout entière affaissée,
Elle a même perdu ses regrets gémissans :

C'est Niobé qui s'est lassée
D'appeler en vain ses enfans.

Mais Niobé, debout sur le Sipyle,
Pleure du moins sans accepter son sort.

La Grèce est sous le sien renversée, immobile,
Et d'un sommeil profond on dirait qu'elle dort.

Dans la belle vallée où fut Lacédémone,
Non loin de l'Eurotas, et près de ce ruisseau
Qui, formant son canal de débris de colonne ;
Va sous des lauriers-rose ensevelir son eau,

Regardez ; c'est la Grèce, et toute en un tableau.
Une femme est debout, de beauté ravissante,
Pieds nus, et sous ses doigts un indigent fuseau

File, d'une quenouille empruntée au roseau,
Du coton floconneux la neige éblouissante,
Un pâtre d'Amyclée, auprès d'elle placé,
Du bâton recourbé, de la courte tunique,

Rappelle les bergers d'un bas-relief antique.
Par un instinct charmant et sans art adossé
Contre un vase de marbre à demi renversé ;
Comme aux jours solennels des fêtes d'Hyacinthe,

Des fleurs de Glatinière sa tête encore est ceinte.
Sous sa couronne à l'ombre, il regarde surpris
Trois voyageurs d'Europe, au pied d'un chêne assis.
Le chemin est auprès. Sur un coursier conduit,

La Musulmane y passe, et de l'œil du mépri
Regarde, et l'Africain marche et porte à sa suite
Dans une cage d'or sa perdrix favorite.
Cependant qu'un Aga, dans un riche appareil,

Rapide cavalier, au front sombre et sévère,
Sous un galop bruyant fait rouler la poussière ;
De ses armes d'argent que frappe le soleil
Parmi les oliviers scintille la lumière.

Il nous lance en passant des regards scrutateurs.
Voilà Sparte ; voilà la Grèce toute entière ;
Un esclave, un tyran, des débris et des fleurs :

Le voyageur foule ensuite le sol non moins esclavé et non moins patient dans ses fers, où gisent les restes d'Athènes. Que ne pouvons-nous citer ici les plaintes éloquentes de M. Lebrun, à l'aspect de tant d'avilissement uni à de si nobles souvenirs ! mais ce serait vraiment un meurtre que de tronquer ce morceau où l'harmonie et le nombre relèvent si bien les beautés de la pensée et de l'expression. Mais quand le poète termine par ce cri :

Vaisseau, vaisseau que j'aperçois
Et qui vers l'Orient semble suivre ta route,
Ma voix de Sunium t'appelle : écoute, écoute,
Et sur les eaux emporte-moi,

un homme se lève et s'approche. En lui, dit le poète,

En lui je reconnais
La démarche, le port, l'habit de l'Albanais.
Fier sous son manteau blanc, et hardi de visage,
Le front luisant, l'œil gris, et tout l'aspect sauvage,
Il s'avance. Un poil roux de sa longue épaisseur
Surcharge en la cachant sa lèvre hérissee,
Et la brune aveline a prêté sa couleur
A cette chevelure en deux parts amassée,
Qui bat sur son épaule en ondes balancée.

Il s'approche et me dit : Tu parles sans sagesse :
Frank, ton esprit t'abuse et tu juges la Grèce
Comme ces autres Franks sur ce bord passagers,
Ces voyageurs d'un jour, discoureurs si légers.
Qui t'a dit que les Grecs ont perdu toute envie
De reprendre l'honneur aux dépens de la vie ?
Peut-être la Morée et l'Attique, en effet,
Ressemblent au tableau que ta plainte en a fait ;
La vallée est soumise et la plaine est esclave ;
Mais la forêt est libre et la montagne est brave.

Là n'ont jamais cessé les exploits glorieux.
Vous vantez ces vieux Grecs qu'on nomme nos aïeux ;
S'ils eurent avant nous des armes mieux trempées,
Et jamais aux pachas n'ont remis leurs épées,
Il se peut : Thémistocle, Agis, Léonidas,
Vos noms européens, je ne les connais pas ;
Mais je connais Lombros : il vengeait la patrie ;
Je connais Andrutzos, je connais Zacharie...
Écoute, voyageur, de Corinthe à Patras,
Sans doute aux bords du golfe ont cheminé tes pas ?
He bien ! près de Patras, près du rivage même,
Il est un champ, nommé le champ de l'anathème,
Qu'une secrète haine a marqué de son sceau.
Là, des pierres sans nombre élèvent un monceau ;
Là, chaque Grec qui passe, irrité d'impuissance,
En jette une, et dévoue un Turc à sa vengeance.
Chaque pierre est un vœu ; chaque pierre est un sort,
Et représente un glaive, et désigne une mort.

L'anathème s'amasse, et la plaine est comblée.
Ah ! lorsque viendra l'heure en secret appelée,
Que l'osmanli tremblant se recommande à Dieu,
Orti, mais non pas à moi, non pas aux Grecs ; adieu,
Frank.

Les titres des chants suivans en indiquent les sujets. *Constantinople, l'Insurrection, l'Insurrection en Morée, les Montagnes, le Départ de la flotte, le Bazar de Smyrne*, sont des tableaux successifs que M. Lebrun fait passer sous nos yeux. Chacun d'eux dépeint une scène de ce drame tantôt glorieux, tantôt terrible, dont nous attendons encore le dénouement. Ce qui distingue ce poème, c'est la variété des couleurs, suite de leur vérité. L'insulaire, le moréote, l'albanais interviennent chacun avec son costume, sa physionomie, son langage :

Nous avons entendu les marins insulaires redire les chansons de Rigas, pleines des noms de l'antique Grèce, puis le demi-sauvage albanais, n'estimant que les exploits de sa race, n'aimant que son sabre et le pillage, ne haïssant que le joug et les pachas. Nous ne pouvons nous empêcher de répéter ici deux strophes du chant de guerre du palikar :

J'ai, près du lac, eutendé les oiseaux
Se dire : il pleut du sang, et la Morée est noire.
Quatre vautours qui planaient sur les eaux,
A l'aigle blanc buvant dans les roseaux,
Criaient : Viens-tu ? C'est du sang qu'il faut boire !
Ehohé ! Ha !
Ali-Pacha !

Prenez, enfans, et servez le visir,
Dit la bombe envoyée au camp du météore (1) ;
Et pleine d'or, elle en offre à choisir.
— Non, pour combattre et vivre à mon loisir.
Tripolitza m'en promet plus encore.
Ehohé ! Ha !
Ali-Pacha !

J'ai, pour lier les enfans des pachas,
De ma corde de laine entouré ma ceinture ;
J'emmenerais les plus riches agas,
Et l'odalisque au plus brûlans appas :
Mon beau vautour, le reste est ta pâture.
Ehohé ! Ha !
Ali-Pacha !

A côté de ces cris sauvages, que le poète français nous paraît avoir exprimé avec une aussi savante harmonie, plaçons le chant guerrier du Moréote qui se lève enfin aux accents de ses prêtres, et qui place son insurrection sous la protection de sa Madone.

Gloire à la croix ! viens Sainte Panagie (2).
Toi enfant dans les bras, regardes nos travaux.
Demain toute la plaine au loin sera rougie,
Comme un champ semé de pavots.
Si Thèbe est lente et tardive sa terre,
Ses blés en sont plus beaux, ses épis plus nombreux.
Gloire à la Croix ! allons, humectant la poussière :
Raffraichir notre été poudreux.

Du mois fécond avançons les rosées,
Afin qu'à la moisson de Thèbe et d'Eleansis,
Nous rapportions bientôt nos faux mieux aiguës,
Teintes du sang des osmanlis.

Si l'espace nous le permettait, nous citerions encore la touchante description du Bazar de Smyrne, et nous aurions occasion de montrer de quelle variété de teintes peut disposer le pinceau de M. Lebrun. Mais nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage. Voilà de la véritable poésie ; c'est celle qui fait servir l'harmonie et les trésors de l'imagination à revêtir des pensées grandes et généreuses.

ANNONCES

BIBLIOGRAPHIQUES, JUDICIAIRES ET AUTRES.

AVIS.

Depuis le 1^{er} janvier, le Précurseur, d'après l'adoption du barreau de Lyon, est le journal spécial des annonces judiciaires.

Il publiera en outre les avis particuliers de toute espèce, les annonces et prospectus des établissemens d'industrie et de commerce, ceux de librairie, etc.

Le Précurseur étant tiré à un nombre d'exemplaires infiniment plus considérable que les feuilles particulières d'annonces, les avis qu'il contiendra jouiront d'une publicité plus grande à proportion. De plus, cette publicité ne sera point limitée, comme celle que donnent ces feuilles, à la ville ou à l'arrondissement, elle s'étendra à tous les départemens voisins, principalement du Midi et de l'Ouest, à toutes les principales villes de France, par conséquent à tous les grands centres d'industrie et de commerce.

(1) Le camp des Souliotes, ou Ali-Pacha assiégé fit jeter un jour une bombe qui renfermait six mille sequins.
(2) La Ste-Vierge.

Malgré cet avantage, le prix des insertions dans le Précurseur ne sera pas plus élevé qu'il ne l'est dans les feuilles qui s'impriment actuellement à Lyon.

On reçoit les annonces, à Lyon, au bureau du Précurseur; et à Paris, chez MM. Sautet et Comp., libraires, place de la Bourse.

Ouvrages divers de la librairie Malher et Comp. de Paris.

Traité théorique et pratique de l'éclairage, par L. Pecllet, ex-professeur de sciences physiques et de chimie à Marseille. Un vol. in-8°, orné de 10 planches. 8 f. 50 c.

L'auteur de cet ouvrage décrit les diverses espèces de lampes connues jusqu'à ce jour, discute leurs inconvénients et leur avantages, il entre dans tous les détails de l'éclairage par le gaz, et compare tous les systèmes entre eux.

Histoire descriptive de la filature et du tissage du coton, ou description des divers procédés et machines employés jusqu'à ce jour pour égréner, battre, carder, étirer, filer et tisser le coton, ourdir et parer les chaînes, flamber les étoffes. Traduit de l'anglais. Un vol. in-8°, avec atlas séparé. 15 00

Géométrie appliquée à l'industrie à l'usage des artistes et des ouvriers, par Bergery, ancien élève de l'Ecole polytechnique; 2^{me} édition, augmentée de notions élémentaires sur les transversales de l'imitation des courbes, par arcs de cercle, et des tracés qui résultent des principes les plus récemment découverts. Un vol. in-8°, avec planches. 6 00

Géométrie des courbes appliquée à l'industrie, à l'usage des artistes et des ouvriers, par le même. Un vol. in-8°, avec planches. 4 00

Ces ouvrages se trouvent à Lyon, chez tous les marchands de Nouveautés.

Les souscripteurs au Cours d'Eloquence par M. Ch. Durand, sont invités à faire retirer l'ouvrage chez M. Feuillet, avocat, rue St-Jean.

Appert que par exploit de Blanchard, huissier à Lyon en date du vingt-deux janvier mil huit cent vingt-huit, enregistré, la demoiselle Anne-Pauline Vernier, épouse du sieur Antoine-François Colin, propriétaire et marchand épicer, avec lequel elle demeure, à Lyon, rue Groslée, a formé à sondit sieur mari, devant le tribunal civil de Lyon, demande en séparation de biens et en liquidation de droits dotaux. M^{re} Jacques Hardouin, avoué près ledit tribunal, et demeurant à Lyon, rue du Bœuf, a été constitué par la demande. HARDOUN, avoué.

Le vendredi vingt-cinq du courant, neuf heures du matin, sur la place de la Promagerie, à Lyon, il sera vendu à l'enchère les objets saisis dont le détail suit : table, secrétaire, commode, livres, etc. BOISSAT.

Le samedi vingt-six du courant, neuf heures du matin, sur la place du Plateau et au bout du pont de la Guillotière, il sera procédé à la vente à l'enchère de différents tableaux non achevés, de commode, lit à bateau et autres objets saisis au préjudice d'un peintre. BOISSAT.

Dimanche vingt-sept du courant, à l'issue de la messe, et au-devant de l'église de la commune de Collonge, il sera vendu à l'enchère les objets saisis dont le détail suit : mécaniques propres à polir les pierres utiles à un lithographe; pierres polies, pierres non ouvrées, vaches, poêle, horloge, tables, bureau, etc. BOISSAT.

Lundi vingt-huit du courant, neuf heures du matin, sur la place des Terreaux, l'on vendra à l'enchère les objets saisis dont le détail suit : tables, bureaux, commodes, poêle, secrétaire, batterie de cuisine, etc. BOISSAT.

Lundi vingt-huit du courant, neuf heures du matin, sur la place Neuve-des-Carmes à Lyon, l'on vendra à l'enchère les objets saisis dont le détail suit : livres, fauteuils, armoires, lits garnis, commodes, linge, etc. BOISSAT.

VENTE APRÈS DÉCÈS,

A St-Trivier sur Moignan, arrondissement de Trévoux (Ain.)

Lundi quatre février dix huit cent vingt-huit, et jours suivants, sur les neuf heures du matin, il sera procédé par M. Crochet, notaire audit lieu, à la vente aux enchères des meubles et effets dépendants de la succession de M. Philibert Grangier, décédé curé audit St-Trivier; lesquels consistent en neuf lits garnis, garde-robes, commodes, tables, secrétaires, batterie de cuisine, linge, nippes, poêle en faïence, argenterie, un caléfacteur, vin, blé, bois, bibliothèque et autres objets.

A VENDRE.

Un superbe café très-achalandé, dont la location à bas prix, a une longue durée, situé dans l'intérieur de la ville et sur une place des plus fréquentées. S'adresser à M. Crochet, notaire à Lyon, place

du Collège-Royal, chargé de traiter de gré à gré, s'il est fait des offres suffisantes.

A VENDRE.

Fonds de café bien achalandé, et situé dans un des meilleurs quartiers de cette ville. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE.

Un bouc de race pure du Thibet, en bonne santé et âgé de cinq ans et demi. S'adresser chez le sieur Simon, aubergiste à la Boucle, cours d'Illerbouville, chemin St-Clair, à Lyon.

Atelier de chapellerie à vendre ou à louer, à partir du 22 janvier. S'adresser à M. Premilieux, teneur de livres, rue St-Côme, n° 4.

A VENDRE OU A ÉCHANGER.

Une propriété à Trévoux contre une maison à Lyon : la propriété offre 7 p. 100 de revenu.

— Une petite propriété en terre de vigne de première qualité, avec maison de granger, située à la grande route de la montée de Balnont.

— Huit maisons à Lyon et dans ses faubourgs.

— Quatre domaines et un superbe clos dans les environs de Lyon.

— Deux cafés près des deux théâtres de Lyon.

— A affermer en garni ou non garni, diverses chambres à la campagne pour la prochaine saison.

S'adresser à M. Boilevin, place des Capucins, n° 1, au 1^{er}, depuis midi jusqu'à cinq heures.

DIVERS ENGRAIS A VENDRE.

1^o Fumier de cheval.

2^o Noir d'os pulvérisés, résidu de raffinerie de sucre.

3^o Cendres de charbon de terre, passées au crible.

S'adresser à la Raffinerie de sucre, rue du Puits-Aimay, le matin jusqu'à deux heures après midi.

Jolie calèche à un cheval à vendre. S'adresser chez M. Cartry, sellier, place de la Miséricorde.

A LOUER DE SUITE,

Grande rue des Capucins, n° 18, un appartement complet, pouvant servir de magasin, composé de quatre pièces.

S'adresser chez M. Arnayon, rue St-Pierre, n° 2

A louer pour entrer en jouissance de suite.

Superbe magasin, basse cour, écurie, cave, plusieurs greniers et logement de maître dans la maison de M. Morel, au bout du pont de la Guillotière, ci-devant brasserie de Groscopt. S'adresser à MM. Combalot et Rocher.

A LOUER DE SUITE

Pour jusqu'à la St-Jean prochaine.

Joli magasin, fraîchement agencé, dans la position la plus favorable au commerce, place Confort, n° 2. S'adresser au magasin de papiers, même place, n° 8, près la rue St-Dominique.

Appartement de six pièces, tout agencé à neuf, à louer, et meubles à remettre, maison Vespres, quai St-Clair, n° 1, au 3^e, 2^e escalier. S'y adresser.

A LOUER.

Une jolie campagne située à Oullins, à 8 minutes de l'église, ayant vue sur le Rhône, vallée de Francheville et le coteau de Ste-Foy, à louer de suite. S'adresser à M. Bourcart, place du Concert, n° 9, au 3^{me}.

A MI-COTEAU DANS LA VILLE.

Grand bâtiment situé au levant, dominant la ville, ayant une belle entrée, terrasses, jardin, verger, salle d'ombrage, eaux de source et de citerne, appartements vastes, tapissés, agencés, et dans sa totalité très-propre à un pensionnat ou à tout autre établissement, à louer pour la St-Jean prochaine. S'adresser au local même, montée du Gourguillon, n° 27, ou à M. Alliod, notaire, place de la préfecture, à Lyon.

On demande, pour un pensionnat de Lyon, un professeur de langue française et de géographie. S'adresser au bureau du Journal.

On désirerait emprunter 10,000 fr. en viager sur une seule tête, on sera premier créancier hypothécaire sur un domaine de 30,000 fr. environ, et ce dans le département du Rhône. S'adresser au bureau du Journal.

C'est à tort que l'on a fait circuler le bruit que le Grand Restaurant, place St-Pierre, était fermé;

au contraire, la personne qui le tient prouvera qu'elle est toujours digne de la confiance publique, et la propriété et la célérité de son service iront toujours croissant. On affirme, en même temps, qu'au premier février prochain la place ne sera plus encombrée de voitures.

CALLIGRAPHIE PERFECTIONNÉE.

Nouvelle méthode pour apprendre à écrire seul, sans le secours d'un maître.

Un cahier in-4°. Prix : 12 fr.

Possédant cet ouvrage, chaque père de famille pourra diriger le cours d'écriture de ses enfants, et les adultes pourront apprendre seuls.

Chez M. Blondeau, professeur de Calligraphie, rue Puits-Gaillot, n° 29, au deuxième étage.

AUX VINGT MILLE BIJOUX

A PRIX FIXE.

Le sieur Spinelli, bijoutier et joaillier de Paris, qui a exposé rue St-Pierre, n° 4, à Lyon, a l'honneur de rappeler au souvenir des amateurs son assortiment de bijoux. Le débit assez considérable que lui a procuré le jour de l'an, lui fournit l'occasion de renouveler une grande partie de ses bijoux, qu'il se fait un vrai plaisir, de remplacer avec les faveurs des nouveaux progrès et de la modicité des prix. Le propriétaire se propose de se procurer les objets nouveaux aussitôt qu'ils paraîtront à Paris, tant en or, et garnis de diamans, qu'en argent et en acier superfin et autres. Ce nouveau magasin offre l'avantage par son assortiment complet d'être à la portée de toutes les bourses, et les prix sont justes et invariables.

Le sieur Spinelli est le seul dépositaire des nouveaux bijoux en adamantoïde ou composé, dont le seul défaut est de trop bien imiter le diamant; il a aussi le dépôt des tabatières écossaises en racine d'ambre, ainsi qu'un assortiment complet de lunetterie et des verres pour toute sorte de vues.

Il fait les échanges des matières d'or et d'argent.

AVIS SALUTAIRE.

Consultations et traitement des maladies syphilitiques et dartreuses, par M. le chevalier Léa de Palatini, docteur en médecine et Chirurgie, de la faculté de Turin, et, par ordonnance de S. M. le roi de France, autorisé à exercer la médecine dans toute l'étendue de son royaume.

Sa méthode curative, avantageusement connue en France et en Italie, facile à se traiter, et même par correspondance, est convenable à tout malade de tout âge et de tout sexe, la moins dispendieuse, et sans danger d'aucune préparation mercurielle.

Son cabinet est ouvert de 7 à 9 heures du matin, de midi à 3 heures, et de 8 à 10 heures du soir. Les ouvriers seront traités gratuitement.

Place des Terreaux, maison Thiaffait, n° 1, au 2^{me}, à Lyon.

BANQUE DE PRÉVOYANCE.

Tant de gens sont victimes des banqueroutes, des spéculations hasardeuses et des mauvaises affaires en tous genres, que nous croyons rendre service au public en l'invitant à profiter des solides garanties et des nombreux avantages offerts par l'Agence générale, ou Banque de prévoyance, créée par ordonnance royale, et établie à Paris, place de la Nouvelle-Bourse.

Ses garanties reposent sur notre belle France tout entière.

Ses avantages sont rendus palpables par le tableau suivant :

Le dernier survivant d'une compagnie de 10 personnes du même âge, réunies par les soins de l'administration, après avoir eu, comme ses autres co-actionnaires, en commençant 5 pour cent; ensuite 10, 15, 20 pour cent, etc., au fur et à mesure des extinctions, hérite ainsi de la totalité de leurs intérêts, c'est-à-dire qu'il aura annuellement 50 pour cent de son capital.

Le dernier survivant d'une compagnie de 20 personnes aura 100 pour cent, id.

Celui d'une compagnie de 50 personnes aura 250 pour cent, id.

Celui d'une compagnie de 100 personnes aura 500 pour cent, id.

Il les perçoit pendant sa vie, et, après lui, les capitaux de chacun des fondateurs sont rendus à leurs familles.

M. Willermoz-Berger, déjà autorisé à représenter cet établissement, vient de recevoir encore les pouvoirs les plus étendus pour le propager dans nos contrées. Ses bureaux sont établis chez M^{re} Casati, notaire à Lyon, place des Carmes, n° 10, où l'on donnera les renseignements nécessaires.

Nous ajouterons que MM. Jean Bontoux et C^{ie}, banquiers de cette ville, à l'exemple de MM. Ternaux, Laffitte et Casimir Perrier, qui ont honoré de leurs suffrages ladite Agence générale, prennent également un vif intérêt à cette précieuse institution, et offrent aux capitalistes de transmettre les fonds qu'on y destine.